

S'ENGAGER POUR NOS ENFANTS — PHASE 2

Étapes de mise en œuvre des recommandations de la commission Laurent*

CINQ AXES

1. Promotion et prévention pour les jeunes de 0-12 ans

Offrir une trajectoire de services aux familles selon l'intensité des besoins, pour soutenir le développement optimal des enfants.

2. Trajectoire de qualification, 12-25 ans

Établir de manière proactive une trajectoire pour soutenir l'adaptation et la qualification des jeunes vers l'âge adulte.

3. Gouvernance nationale, régionale et locale

Mettre sur pied, en soutien à nos communautés, des initiatives locales, des collaborations régionales et des orientations interministérielles communes.

4. Protection de la jeunesse modernisée

Garantir, au cœur de l'intervention, un système de protection efficace, avec des partenaires impliqués, supportés par une loi renouvelée.

5. Intervention de pointe et soutenue

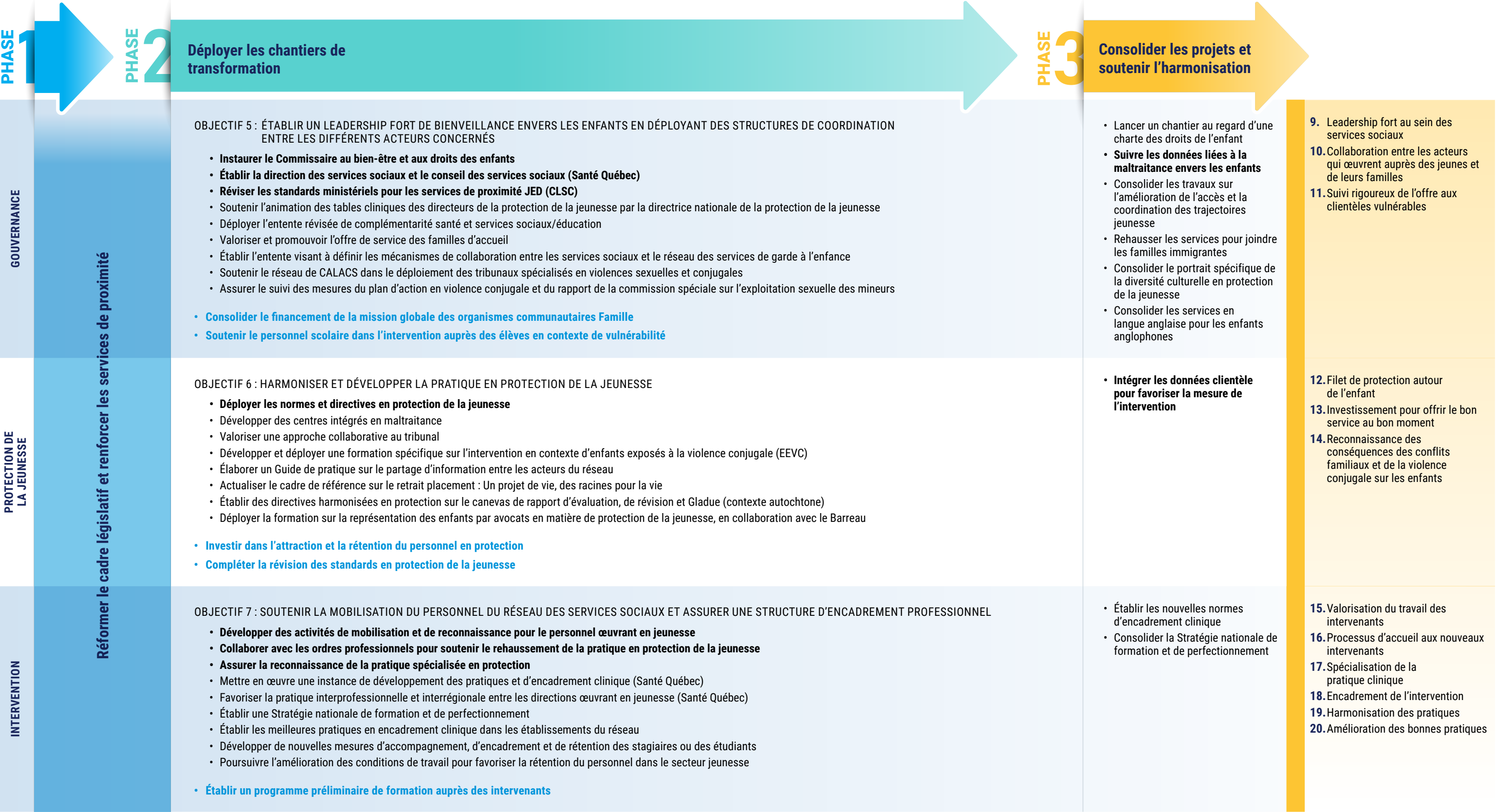
Mettre en place des activités de sensibilisation, d'accueil et de formation, d'encadrement et de perfectionnement soutenant la pratique clinique et valorisant tous les acteurs impliqués auprès des jeunes et de leur famille.



Données en gras : mesures phares

En bleu : poursuite des initiatives de la Phase 1

* Le présent document n'inclut pas la liste exhaustive des projets de mise en œuvre des recommandations de la commission Laurent. Il sera de nature évolutive et fera l'objet d'une mise à jour annuelle.



Données en gras : mesures phares En bleu : poursuite des initiatives de la Phase 1

* Le présent document n'inclut pas la liste exhaustive des projets de mise en œuvre des recommandations de la commission Laurent. Il sera de nature évolutive et fera l'objet d'une mise à jour annuelle.